



**COMPTE-RENDU
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
Du 20 juin 2016 à 20h**

Convocation : le 16 juin 2016

Présents : Les membres du bureau,
Aline THIVOLLET, animatrice sportive,
Les adhérents
Marie-Laure CIESLA, adjointe au Maire de St Jean de Bournay

Ordre du jour : - Bilan moral et financier de l'association
- Changements des horaires
- Renouvellement du bureau
- Questions diverses.

La présidente remercie les participants et la présence de la municipalité.

Bilan moral et financier de l'association

▪ Les adhérents et les activités :

Cette année l'association n'a proposé que 3 cours adultes : le Fitness Ballon le lundi soir, le traditionnel cours Cardio-Fitness du mercredi et le cours Bien-être. Nous n'avons pas renouvelé les cours pour ados et enfants.

Le club a donc compté 39 adhérents contre 41 adhérents l'an dernier et 63 l'année précédente. Ce nombre est en baisse constante depuis 2011 (pour mémoire 128 en 2010-2011, 95 en 2011-2012, 64 en 2012-2013, 63 en 2013-2014). Cette année aura toutefois été sensiblement identique à l'année 2014-2015.

La présidente remercie la municipalité pour le prêt de la salle Claire Delage et de la salle Joannes LACROIX permettant d'assurer les activités.

Le bureau fait part de la problématique de la disponibilité des salles pendant les vacances scolaires. En effet, nous avons l'habitude pour les cours Fitness du mercredi de maintenir un cours sur 2 mais la mairie nous a indiqué en cours d'année qu'aucune activité ne pouvait être maintenue pendant les vacances scolaires. Suite à l'envoi de plusieurs courriers, la Mairie nous a récemment informé que les cours à la Salle Claire Delage pouvaient être maintenus sous réserve d'acceptation par le service concerné de la Mairie quelques semaines auparavant. Nous continuerons nos demandes auprès du Maire pour le maintien des cours dans la salle Joannes Lacroix malgré la difficulté de la présence du Centre de Loisirs pendant cette période. En effet, nos plages horaires sont compatibles et ils n'utilisent ni n'entreposent aucun matériel.

▪ Les manifestations organisées par le club :

Il avait été décidé de ne pas reconduire le vide-grenier enfants/puériculture ni aucune autre manifestation sur l'année excepté le Théâtre en faveur du Téléthon :

La pièce de théâtre « Très joyeuses Pâques » a donc eu lieu le 27 novembre 2015. Elle a été jouée par la troupe du Théâtre Berjallien et a permis à l'association de faire un chèque au profit du Téléthon d'un montant de 410 €.

Deux stages ont également été organisé par Aline les 20 mars et 26 juin sur le thème de « Rencontre avec soi ».

Pour fin 2016, retenons que le forum des associations aura lieu le 3 septembre.

▪ Le bilan financier

Le bilan financier est arrêté au 30 juin 2016.

Le Club a engagé 4 041,15€ en dépenses et perçu 4 463,58€ en recettes (contre 4 216.77€ en dépenses et 5 804.20€ de recettes faites l'an dernier sur 10 mois). Le résultat est par conséquent excédentaire de 422.43€.

Le nombre d'adhérent a très légèrement baissé (39 au lieu de 41) mais pour autant la situation financière de l'exercice est correcte et ce malgré le fait que nous n'avons perçu aucune subventions.

La décision prise l'année dernière de ne plus affilier l'association à la Fédération nous a permis d'économiser le cout des licences. Cela a compensé le fait que le club n'ait pas pu organiser de manifestations et la suppression de la subvention municipale, qui n'ont donc pas eu d'impact inquiétant sur les résultats.

▪ Les problématiques de l'association :

- Aline Thivollet, notre animatrice sportive, ne souhaite plus assurer les cours les mercredis et vendredis soirs ce qui implique de grands changements et décisions pour l'année 2016-2017.

Pour cette raison le bureau à mener une réflexion sur le devenir de l'association.

Une proposition est donc faite pour 2016-2017 :

- Le cours Bien-être peut être maintenu comme en cette fin d'année le lundi soir de 18h à 19h
- Le cours Ballon peut être maintenu à la suite du cours Bien-être, de 19h à 19h45
- Enfin, le cours Fitness peut être proposé de 19h45 à 20h30.

En effet ces deux derniers cours peuvent être complémentaires, l'un porté sur le développement musculaire pendant 45 minutes et l'autre plus axé « cardio » de 45 minutes également.

Pour ceux qui souhaitent suivre les 2 cours pour une durée totale de 1h30, cette durée semble physiquement acceptable et appréciable.

Pour ceux qui ne souhaitent suivre qu'un seul cours, 45 minutes restent un temps correct.

Cela suppose que tous les cours auront lieu dans la même salle. La question de la place (aux vues du nombre important d'adhérentes pour le Fitness) est posée compte tenu que la salle J Lacroix est bien plus petite. Egalement est soulevé le problème de son actuelle indisponibilité pendant les vacances scolaires, ce qui enlèverait au total 12 cours sur l'année (avec les jours fériés).

Il est donc décidé d'effectuer une demande à la Mairie afin d'avoir la Salle Claire Delage tous les lundis de 17h à 20h30.

Si cette salle n'était pas disponible nous conserverions la plage horaire de la salle Joannès Lacroix les lundis soirs ainsi que de la salle Claire Delage les mercredis soirs.

Concernant les tarifs, la dernière hausse de 5€ portant le tarif annuel à 100€ date de 2012-2013. Sachant que l'objectif du club est de favoriser l'accès au sport santé au plus grand nombre et que nous réduisons le nombre d'heures de sport par semaine de 2h à 1h30 : nous décidons de maintenir les tarifs de l'année précédente.

Rappelons que depuis cette année 2015-2016 la cotisation pour le cours de gym Bien-être était à la séance, et non plus forfaitaire à l'année.

Renouvellement du bureau

Cette année le bureau a été privé de secrétaire, et une partie de la trésorerie a été faite par Marie-Laure Ciesla qui était membre d'honneur mais ne faisait pas partie du bureau. La Présidente qui s'était dévoué faute de candidat l'an dernier, ne pourra pas reprendre la Présidence ni aucune autre fonction, il est donc nécessaire de procéder à la réélection du bureau.

Après un appel à candidatures et un vote à l'unanimité, le bureau est désormais composé des membres suivants :

- ♣ PRESIDENTE : Aurélie Marchal Derville, Professeure des Ecoles
263 route de Bournay, 38440 St Jean de Bournay
- ♣ TRESORIERE : Nathalie Pernot, Coordonnatrice sécurité
1 rue Pasteur, 38440 St Jean de Bournay
- ♣ PRESIDENTE ADJOINTE : Aline Thivollet, Animatrice Sportive
6 place de la Liberté, 38440 St Jean de Bournay

Sont également désignés en tant que membres actifs du conseil d'administration :

- DESSEAUX Claudia, sans emploi
Domiciliée 202 route de Charantonay, 38440 St Jean de Bournay

Sont également désignées en tant que membres d'honneur :

- Marie-Laure CIESLA, responsable administrative FPT
Domiciliée 554 chemin de Vers, 38440 St Jean de Bournay
- Martine THIZY, factrice
Domiciliée 37 rue de la République, 38440 St Jean de Bournay

Conformément aux nouveaux statuts votés le 10 avril 2015, le siège social de l'association sera à la Mairie, Montée de l'Hôtel de ville 38440 ST JEAN DE BOURNAY. Seule l'adresse de gestion transmise à tous les organismes sera chez la Présidente.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

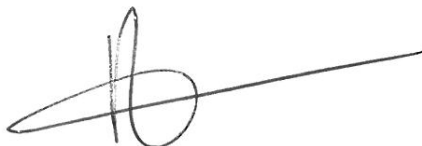
La réunion est suivie d'un repas préparé et partagé par chacun des participants.

Le 1^{er} juillet 2016

La Présidente sortante
Lydie Pinardi



Aurèle THIVOLLET



AURELIE PARNAC-DERUELLE